



DECISION DU MAIRE

N° DEC202401-002 - Marché de travaux du lotissement GRAN JAN

Le Maire de la Commune de Linxe,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 30 juin 2020,

Vu le code de la commande publique,

DECIDE

ARTICLE 1 -:

Le choix des artisans suivants pour les travaux du lotissement :

LOT 1 Voiries – assainissement des eaux pluviales : Transport et Travaux Linxois à Linxe

LOT 2 Assainissement des eaux usées – adduction d'eau potable : SNATP Sud Ouest, antenne de Soustons

LOT 3 Espaces verts : SARL BEVER à Morcenx,

ARTICLE 2 -.

Le montant des prestations par lot s'élève à :

LOT 1 405 829.00€ HT soit 486 994.80€ TTC

LOT 2 179 000.00€ HT soit 214 800.00€ TTC

LOT 3 99 583.56€ HT soit 119 500.27€ TTC

Le marché de travaux s'élève à **684 412.56€HT** soit 823 295.07€ TTC

ARTICLE 2 –

La dépense est inscrite au budget annexe du lotissement 2024.

ARTICLE 3 –

Le conseil municipal sera régulièrement informé de cette décision lors de la prochaine séance.

Envoyé en préfecture le 23/01/2024

Reçu en préfecture le 23/01/2024

Publié le 24/01/2024

ID : 040-214001554-20240123-240123H1502H1-AR



Signé le 23/01/2024



Le Maire, Thierry GALLEA

« La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. »